

# Conditions de participation des accueils de loisirs de la Drôme et des autres communes

**Mercredi 27 janvier 2021 uniquement dans votre structure cette année !**

## Une inscription dans le cadre de la Fête du livre, pour quoi faire ?

- Pour mener à bien un projet-lecture.
- Pour rencontrer un auteur ou illustrateur découvert au centre de loisirs.
- Pour participer, en petit groupe, à un atelier.
- Pour faire des rencontres et des découvertes enrichissantes qui aiguisent l'appétit de lire...

## Quand et où ont lieu les animations ?

Les propositions aux centres de loisirs ont lieu uniquement le **mercredi 27 janvier 2021**, dans la limite des places disponibles uniquement dans vos structures d'accueil de loisirs, cette année, dans la limite des 40 kilomètres autour de Saint-Paul.

## Quelles sont les propositions ?

Des ateliers avec les associations Le double monocle à ressort, Colophon et le musée de St Paul ainsi que des rencontres-ateliers avec un auteur-illustrateur comme Emma Giuliani, Mayumi Otero, Mathias Friman et bien d'autres... sont proposées. Cf. <https://www.fetedulivrejeunesse.fr/scolaires-centres-loisirs/inscription-centres-de-loisirs/>

Par respect pour l'intervenant et dans l'intérêt des enfants, **toute animation demande une préparation**. Si l'animateur souhaite contacter l'intervenant atelier ou l'auteur/illustrateur en amont de la rencontre, s'adresser à la Fête du Livre pour obtenir les coordonnées.

**La présence de l'animateur est indispensable** aux côtés des enfants pendant la durée de l'animation.

## Comment s'inscrire ?

Après avoir accepté les termes des conditions d'inscription, vous allez avoir accès au formulaire d'inscription. Choisissez l'intervention qui vous intéresse pour votre groupe.

**Les inscriptions sont recevables jusqu'au 7 décembre 2020. Toute inscription engagée sera facturée. Aucune demande de remboursement ne sera prise en compte en cas de désistement.**

En fonction de la progression du virus, nous serons peut-être amenés à vous proposer d'autres alternatives ou d'annuler l'atelier. Dans ce dernier cas, aucun frais ne sera retenu.

## Participation financière

### Dans la limite de 40 km autour de St Paul

### Drôme

### Autre département

#### Une journée d'atelier

(4 Ateliers d'1h avec 15 jeunes maxi)

240€ la journée

260€ la journée

#### Demi-journée d'atelier

(2 atelier d'1h avec 15 jeunes maxi)

140€ la journée

160€ la journée

#### Une journée avec un auteur – illustrateur (3 heures d'animations)

300€ net

360€net

Rencontre et atelier d'1h30 avec 2 groupes de 25 enfants maxi

*Pour information, la Charte des auteurs et illustrateurs fixe les modalités des rencontres scolaires, nous sommes contraints de nous y conformer (3h de rencontre maximum par jour). Il est exclu de doubler les groupes (sauf avis contraire de l'intervenant lui-même).*

**Transport (0,30€/ km) ou prise en charge par votre structure.**

**Repas à la charge de la structure d'accueil.**